Rwanda: l'exode des civils se poursuit, les massacres aussi

les massacres politico-ethniques s'est accéléré vendredi, tandis que des com-bats sporadiques continuaient d'opposer les forces gouvernementales aux rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Des obus de mortier ont de nouveau été tirés par les forces gouverne-mentales depuis l'aéroport de Kigali en direction de positions tenues par le FPR, a indiqué Abdul Kabia, porte-pa-role de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Des échanges de tirs à l'arme légère ont suivi.

A Cyangugu, dans le sud-ouest du pays, des policiers et des miliciens rwandais ont lancé des grenades et ou-vert le feu à la mitrailleuse sur cinq mille personnes qui tentaient de sortir d'un stade où elles avaient trouvé refuge. On ignore le nombre des tués et des blessés, ont ajouté des membre du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en accusant les autorités locales d'avoir empêché les organisations humanitaires de visi-ter ce secteur. Les cinq mille personnes qui se trouvaient dans ce stade étaient surtout des Tutsis (ethnie minoritaire) qui ont fui leurs maisons quand les massacres entre Hutu et Tutsis ont débuté après la mort du président hutu Juvénal Habyarimana, le 6 avril dernier. Le HCR affirme en outre avoir reçu des informations selon lesquelles de quarante à cinquante personnes, sélectionnées dans le stade parmi les Tutsis ayant un haut niveau d'enseigne-ment, étaient emmenées chaque soir et exécutées.

L'exode massif des populations ci-viles qui fuient le sud du Rwanda vers la Tanzanie pour échapper aux tueries se poursuit. Selon un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), Francis Mwanza, environ 320 000 Rwandais sont arrivés en Tanzanie ces derniers jours.
Plus de 200 000 personnes auraient

fui Kigali, la capitale du Rwanda, qui comptait 400 000 habitants avant le début des combats, il y a trois semaines. Les massacres entre Tutsis et Hutus auraient fait au moins 200 000 morts, selon l'organisation humanitaire Médecin sans frontières (MSF). S.Etr.

MEXIQUE. Le responsable de la police de Tijuana, la capitale du nord du Mexique, a été tué dans la nuit de jeudi à vendredi, ainsi qu'un de ses gardes du corps, par un homme qui a réussi à prendre la fuite. Federico Benitez Lemus et son protecteur reve-naient en voiture de l'aéroport de Tijuana où ils avaient été appelés après une alerte à la bombe, lorsqu'un tueur arrivé à leur hauteur a ouvert le feu. Blessé à la tête et au cou, Benitez Le-mus est décédé en arrivant à l'hôpital. Cette assassinat intervient cinq semaines après celui du candidat du parti gouvernemental aux élections, Luis Donaldo Colosio, qui avait également été assassiné dans cette même ville.

BOSNIE. Un Casque bleu bri-tannique a été tué et deux autres blessés, vendredi, dans l'explosion d'une mine antichar au passage de leur Land-Rover, près de Gornji Vakuf, dans le centre de la Bosnie-Herzégovine, a indiqué à Londres le ministère de la Défense. Deux Bosniaques qui se trouvaient dans le véhicule des Casques bleus en mission de reconnaissance de routine ont été très légèrement blessés.

Longuet s'explique sur son patrimoine

Gérard Longuet a répondu dans la presse régionale, l'Est Républicain et le Républicain Lorrain, et dans le Figaro, aux questions que posait mardi-dernier l'enquête de Libération à pro-pos des finances du PR, du devenir de la commission Trager et du rôle qu'au-rait pu y tenir le ministre de l'Indus-

Ce dernier a expliqué qu'il était vic-time d'un acharnement: « Mon patrimoine et mes revenus sont transpamonte et mes revenas son transquerents. Ce sont ceux d'un couple de cadres supérieurs après vingt ans de travail. J'avoue de pas comprendre cet acharnement, mais j'en mesure les conséquences. Il porte atteinte à l'image des partis politiques, du Parti républicain, à la mienne et – ce qui est plus grave pour moi - à celle de ma famille.»

Gérard Longuet s'est justifié en détail sur la plupart des insinuations d'enrichissement illégal que semblaient conforter les commissions rogatoires, délivrées par le juge Van Ruymbeke, visant son patrimoine. Il balaie toute possibilité de versement occulte dans possibilité de vérsement de ceute dans l'achat de son premier appartement de 138 mètres carrés, rue Victor-Hugo à Paris, acquis pour 1,8 million de francs en 1984. L'appartement, revendu 4,2 milions fin 1993, aurait été acheté 42 millors für 1993, aufait ete achte gräce à un apport personnel d'un tiers de la somme, suivi de mensualités de 14 000 F. Le ministre est tout aussi précis concernant le paiement et la construction de sa villa de Saint-Tropez, un peu moins sur le financement de la société de «conseil en communication» Avenir 55 par «des grandes sociétés...». Il se contente d'expliquer: «Avenir 55 a été créée en 1987 pour gérer ma permanence. En 1986, j'ai fait du conseil d'entreprises. J'avais acquis une certaine compétence. Cette démarche, je le précise, est totalement

légale. L'entreprise a démarré lente-ment, pour connaître un point haut en 1990. Elu président du PR, j'ai décidé de la mettre en sommeil, j'ai livré ma dernière étude en 1991 (...) En quatre ans d'activité, cette société a réalisé 2 millions de chiffre d'affaires. Je tou-chais environ 15 000 F par mois, impôts payés. »
Sur le contrôle fiscal de l'entreprise

ayant supervisé les travaux de sa mai-son de Saint-Tropez, qui selon notre enquête révélait quelques bizarreries, Gérard Longuet se montre prolixe. Il invoque une « erreur née d'une confu-sion entre les dates » et le fait que le contrôleur des impôts aurait confondu un devis avec une facture. Sans mettre en question le paiement total des travaux, nous écrivions mardi qu'un raport du fisc émettait l'idée que Gérard Longuet, au moment du contrôle fiscal, se trouvait débiteur de l'entreprise avant construit sa maison.

Fin 1990, selon nos sources, le vérificateur chargé des entreprises meusiennes débarque chez l'entrepreneur Céréda pour un contrôle banal. La prescription en matière de contrôle fiscal étant de trois ans, il commence par travailler sur la comptabilité de 1987, puis s'attaque à celle de 1988 et 1989. Durant toute l'année 91, le vérificateur rendra une vingtaine de visites à l'entrepreneur. En juillet 1991, il notifie un redressement à l'entreprise Céréda. L'entrepreneur fait valoir ses arguments, et le vérificateur, dans l'éventualité de poursuites judiciaires, rédige un rapport fin 1991 qu'il remet à sa hiérarchie. Dans ce rapport, il relève les irrégula-rités ou les détaits apparaissant trou-blants. Gérard Longuet explique: «Le contrôleur a vérifié la comptabilité des années 87 et 88. Il y a trouvé le devis de notre maison et aucun règlement. Et pour cause! Les versements ont commencé le 22 mai 1989, l'orsque le chantier a véritablement commencé. (...) C'est ce qui explique ette apparente contradiction (...)

J'ai achevé de payer les travaux en
1991 et 1992 grâce à la vente de (ma)
société Investel.»

Selon Gérard Longuet, une méprise de la part d'un contrôleur, reproduite deux ans plus tard par la presse, serait
à l'origine du quiproquo
d'aujourd'hui. L'explication paraît
plausible à deux conditions. D'abord que les dates des travaux correspondent effectivement à celles évoquées par Gérard Longuet. Ensuite, que le ministre du Budget de l'époque, Mi-chel Charasse, se soit donné la peine de convoquer le président du PR suite

TENNIS. Yzaga sort Edberg à Madrid. Le Péruvien Jaime Yzaga a éliminé hier le Suédois Stefan Ed-berg, tenant du titre et tête de série numéro un, en deux sets, 6-4, 6-2, en quarts de finale du tournoi de tennis sur terre battue de Madrid.

VOILE. Paul Vatine démâte dans le Trophée des multicoques. Le Trophée des multi-coques, première course de la saison dans cette catégorie et qui sert traditionnellement de test pour les nouveaux bateaux, s'est soldé hier par une rupture de mât pour le nouveau trimaran du Havrais Paul Vatine, Région Haute-Normandie, qui a cédé en deux endroits par 7 nœuds de

à un rapport fondé sur une aussi s sière méprise.

Selon nos informations, un autre proquo tiendrait en fait à l'existence deux rapports. Le premier, de cembre 1991, suite à la vérificatic l'entreprise Céréda, n'a pas prov-particulièrement d'émoi à la Dires générale des impôts. Le parcour genérale des impois. Le parcoui second apparaît plus surprenant. pédié par la Direction régionale impôts de Nancy, il atternit sur le reau de Michel Charasse début 1992. Indépendamment de l'e prise Céréda, les services fiscau Nancy s'intéressaient alors à la so Avenir 55 dont le siège est à Pa avaient entrepris différentes véri avaient entrepris differentes ver tions. Le rapport, réclamé par la cition nationale après que le nom de guet fut apparu dans les statuts société Avenir 55, a été transmis directeur régional au directeur gé des impôts: Ce rapport, comme l'expliquions mardi, reprenait de servations de la vérification fisce l'entreprise Céréda, en naticul l'entreprise Céréda, en particuli fait que des travaux effectués n'él pas payés au moment du contrôle suite de ce rapport, fin août 92, G Longuet rencontrera Michel Cha Ensuite, nous perdons la trace du Denis ROE

P.S. Lionel Jospin a estimé dredi que «personne n'éta mesure de déstabiliser qui ce soit au Parti socialiste» à p de la concurrence de la liste MF Bernard Tapie. Interrogé sur Fran ter sur les rumeurs d'une sympat l'Elysée envers cette liste, il a dé «On fait beaucoup de bruit pour Je ne crois pas que François N rand veuille en quoi que co conduire ou laisser faire une de lisation du Parti socialiste». Jo indiqué qu'il n'avait rien à dire s Tapie et ses procès. Il a toutefois que «le mélange affaire-argent-justice et politique» était un me «détestable».

G.E.: «Noël Mamère et ses se soient mis en dehors du vement » en adhérant à la liste de Bernard Tapie pour les élection ropéennes. Dans un communiq nique, le mouvement «consta cette démarche opportuniste et éloignée du projet proposé pa Mamère à ses partisans ces der semaines». Noël Mamère confirmé jeudi qu'il figurerait e trième position sur la liste de B

Erik le Rouge Safaris découverte,

randonnées équestres, trekking... montagnes, fjords et geysers... les splendeurs de l'Island vous tendent les bras...

Voyages AGREPA 42 rue E.Marcel 75002 Pari Tél : 45 08 81 50 Agent Général Smyril Line Infe minitel : 3615 CODE OTISLAND

3 (3 (0) (0)] Corfou-lpsos (Grèce) Du 20 mai au 24 juin. Tout comprise Chambre seul sans supplement du 20 mai au 1° juillet. 'Avion et sejous Tél.: 16 (1) 42 96 10 00 / 36 15 CLUB MED (1,27 F/min)

NANCY-P

